

Déclaration des organisations syndicales d'étudiants, de lycéens et de salariés réunies le 18 mars

Suivie d'une note sur l'état de la mobilisation

dimanche 19 mars 2006, par [Mouvements \(France\)](#) (Date de rédaction antérieure : 18 mars 2006).

Les organisations syndicales d'étudiants, de lycéens et de salariés réunies ce jour se félicitent de la formidable ampleur des manifestations des 16 et 18 mars pour obtenir le retrait du CPE.

Les salariés et les jeunes, avec leurs organisations, refusent massivement le CPE, facteur de précarité, de discrimination pour les jeunes et d'angoisse pour l'avenir. Les organisations présentes réaffirment leur soutien aux mobilisations des jeunes.

L'ampleur des rassemblements et leur montée en puissance traduisent bien l'enracinement du rejet de ce contrat dans l'ensemble de la population et démontrent la nécessité de son retrait définitif.

Elles en appellent solennellement au gouvernement et au président de la République. Ils portent l'entière responsabilité des tensions sociales.

Résolues à obtenir le retrait du CPE, les organisations syndicales d'étudiants, de lycéens et de salariés conviennent de se réunir le lundi 20 mars après consultation de leurs instances pour décider des suites de ce grand mouvement unitaire.

Les organisations syndicales : Unef , Cé, Unl, Fidl, Cfdt, Cfe-Cgc, Cftc, Cgt, Fo, Fs, Solidaires, Unsa

Note rapide sur les suite du CPE

Pierre Khalfa

Vous trouverez ci-dessous le communiqué commun issu de la réunion intersyndicale nationale de samedi soir ainsi que [ci-joint sur le site] le communiqué de l'Union syndicale Solidaires.

La situation est la suivante :

- les manifestations de samedi ont toutes été très importantes : entre 1,5 et 2 fois les manifs du 7 mars ;

- l'intersyndicale a lancé un ultimatum au gouvernement pour retirer le CPE pendant le week end ;
- l'intersyndicale a décidé de se revoir lundi à 17 heures pour décider d'une action nationale s'il n'y pas de retrait du CPE ;
- CGT, FO, FSU et Solidaires se sont prononcées clairement pour que cette nouvelle étape de mobilisation soit un appel interprofessionnel à la grève ;

Même si la date du 23 mars a été formellement posée dans les hypothèses en débat, une journée de grève interprofessionnelle pourrait être décidée pour le 28 mars ou le 30 mars.

Mais il faudra attendre lundi après midi pour une décision nette après réunion des instances des différentes organisations syndicales. La réunion unitaire intersyndicale de lundi prendra aussi en compte les propositions issues de la coordination étudiante qui se réunit aujourd'hui à Dijon.